

**DEPARTEMENT
DES YVELINES**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATIONS MULTIPLES

**Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye**

Siège : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

**SEANCE DU
26 janvier 2026**

PUBLIE LE : 02 FEV. 2026

Délibération n°260126-6 : Convention d'occupation temporaire avec la ville de Saint-Germain-en-Laye pour l'exploitation du chai du SIVOM dans les locaux de la mairie déléguée de Fourqueux

A la suite d'une première convocation, le comité syndical, EN VISIOCONFERENCE, n'a pas pu siéger le 19 janvier deux mille vingt-six du fait de l'absence du quorum.

SEANCE DU 19 JANVIER 2026

PRESENTS

ACHERES	Jacques TANGUY, DELEGUE TITULAIRE
	Camille VAUR, DELEGUEE TITULAIRE
AIGREMONT	Jean UDRON, DELEGUE TITULAIRE
ANDRESY	Isabelle GUILLOT, DELEGUEE TITULAIRE
CARRIERES-SUR-SEINE	Michel MILLOT, DELEGUE TITULAIRE
CHANTELOUP-LES-VIGNES	Sophie CHERGUI, DELEGUEE TITULAIRE
CHAPET	Rosine THIAULT, DELEGUE TITULAIRE
CHATOU	Véronique FABIEN-SOULE, DELEGUEE TITULAIRE
	Franck PACQUET, DELEGUE SUPPLEANT
CHAVENAY	Françoise LUTZ, DELEGUEE SUPPLEANTE
DAVRON	Evelyne PETIT, DELEGUEE TITULAIRE
	Martine ETARD, DELEGUEE SUPPLEANTE
FEUCHEROLLES	Martine LEPAGE, DELEGUEE TITULAIRE
LA CELLE-SAINT-CLOUD	Benoit VIGNES, DELEGUE TITULAIRE
	Blaise VIGNON, DELEGUE TITULAIRE
LE PECQ	Jean-Noël AMADEI, DELEGUE TITULAIRE
LE PORT-MARLY	Bruno LE PICARD, DELEGUE TITULAIRE
LE VESINET	Guillaume DE CHAMBORANT, DELEGUE SUPPLEANT
	Marc HENTZ, DELEGUE SUPPLEANT
LES ALLUETS-LE-ROI	Olivier COSTES, DELEGUE TITULAIRE
MAREIL SUR MAULDRE	Blandine HIMPE, DELEGUEE TITULAIRE
MARLY-LE-ROI	Benoît BURGAUD, DELEGUE TITULAIRE
	Jean-Luc GAGNIÈRE, DELEGUE TITULAIRE
MAULE	Armelle MANTRAND, DELEGUEE TITULAIRE
	Caroline QUINET, DELEGUEE TITULAIRE
MEDAN	Philippe MARTINET, DELEGUE TITULAIRE
MONTESSON	Huguette FOUCHE, DELEGUEE TITULAIRE
MORAINVILLIERS	Philippe MAILLARD, DELEGUE TITULAIRE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Daniel LEVEL, PRESIDENT
SAINT-NOM-LA-BRETECHE	Gérard PARFAIT, DELEGUE TITULAIRE
VERNEUIL-SUR-SEINE	Ania REDJAL, DELEGUE TITULAIRE
VILLENES-SUR-SEINE	Virginie ALBAR, DELEGUEE TITULAIRE

L'an deux mille vingt-six, le vingt-six janvier à dix-huit heures trente, le Comité du Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par le Président le vingt janvier, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, lieu ordinaire de ses séances, et EN VISIOCONFERENCE, sous la présidence de Monsieur **Daniel LEVEL**, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 26 JANVIER 2026

PRESENTS

CARRIERES-SUR-SEINE
CHAMBOURCY
CHATOU
CHAVENAY
DAVRON

Michel MILLOT, DELEGUE TITULAIRE
Francine LAZARD, DELEGUEE TITULAIRE
Franck PACQUET, DELEGUE SUPPLEANT
Bruno MOUSSET, DELEGUE TITULAIRE
Evelyne PETIT, DELEGUEE TITULAIRE
Martine ETARD, DELEGUEE SUPPLEANTE
Martine LEPAGE, DELEGUEE TITULAIRE
Benoit VIGNES, DELEGUE TITULAIRE
Jean-Noël AMADEI, DELEGUE TITULAIRE
Marc HENTZ, DELEGUE SUPPLEANT
Jean-Dominique MASSERON, DELEGUE TITULAIRE
Philippe MARTINET, DELEGUE TITULAIRE
Philippe MAILLARD, DELEGUE TITULAIRE
Georges MONNIER, DELEGUE TITULAIRE
Daniel LEVEL, PRESIDENT
Gérard PARFAIT, DELEGUE TITULAIRE
Claude KOPELIANSKIS, DELEGUE TITULAIRE

FEUCHEROLLES
LA CELLE-SAINT-CLOUD
LE PECQ
LE VESINET
LOUVECIENNES
MEDAN
MORAINVILLIERS
POISSY
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
SAINT-NOM-LA-BRETECHE
SIVOM MAISONS-MESNIL

ABSENTS EXCUSES

ACHERES

Fatiha YAHIAOUI, DELEGUEE SUPPLEANTE
Sarah SABOURIN, DELEGUEE SUPPLEANTE
Marie-Claude MEGE, DELEGUEE TITULAIRE

AIGREMONT

AULNAY SUR MAULDRE

Yann-Fabrice FAUCILLE, DELEGUE TITULAIRE
Claire DOMINGUEZ, DELEGUEE SUPPLEANTE
Stéphane GIRAudeau, DELEGUE SUPPLEANT
Françoise HASSAN, DELEGUEE SUPPLEANTE
Rosine THIAULT, DELEGUE TITULAIRE

CHAMBOURCY

CHAPET

CHATOU

Véronique FABIEN-SOULE, DELEGUEE TITULAIRE

CRESPIERES

Didier LE SAUX, DELEGUE TITULAIRE

CROISSY-SUR-SEINE

Thomas BOURDEAU, DELEGUE TITULAIRE
Rose-Marie ABEL, DELEGUEE SUPPLEANTE
Denise GALTIE, DELEGUEE SUPPLEANTE

ECQUEVILLY

EPONE

Marie TAINMONT, DELEGUEE TITULAIRE
Nathalie BAUDOUIN, DELEGUEE SUPPLEANTE
Alexia PENNAMEN, DELEGUEE TITULAIRE

FEUCHEROLLES

LA CELLE-SAINT-CLOUD

Olivier MOUSTACAS, DELEGUE SUPPLEANT

LE PECQ

Gwendoline DESFORGES, DELEGUEE SUPPLEANTE

LE PORT-MARLY

Bruno LE PICARD, DELEGUE TITULAIRE
Marie-Claude CARLIER, DELEGUEE SUPPLEANTE
Thierry MAINGRE, DELEGUE TITULAIRE

LES ALLUETS-LE-ROI

LOUVECIENNES

Dominique DEMAI, DELEGUEE TITULAIRE
Armelle VALLOT, DELEGUEE SUPPLEANTE

MAREIL SUR MAULDRE	Blandine HIMPE, DELEGUEE TITULAIRE Karine GONCALVES, DELEGUEE TITULAIRE Gabriella PANICCIA, DELEGUEE SUPPLEANTE
MARLY-LE-ROI	Jean-Luc GAGNIERE, DELEGUE TITULAIRE
MEDAN	Geneviève PINCON, DELEGUEE SUPPLEANTE
MONTESSON	Françoise FABRER, DELEGUEE SUPPLEANTE Martine DURA, DELEGUEE SUPPLEANTE
ORGEVAL	Dominique BREUZIN, DELEGUE TITULAIRE Sandra CHEVRIE, DELEGUEE SUPPLEANTE
POISSY	Tristan DREUX, DELEGUE SUPPLEANT
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	William PETROVIC, DELEGUE SUPPLEANT
VERNEUIL-SUR-SEINE	Anthony HERRY, DELEGUE SUPPLEANT
VERNOUILLET	Lutgard ROUX, DELEGUE TITULAIRE
SIVOM MAISONS-MESNIL	Achille CHOAY, DELEGUE SUPPLEANT Claudette DOS SANTOS, DELEGUEE SUPPLEANTE

Pouvoirs : *Néant*

Communes non représentées

ACHERES, AIGREMONT, ANDRESY, AULNAY SUR MAULDRE, CARRIERES-SOUS-POISSY,CHANTELOUP-LES-VIGNES, CHAPET, CONFLANS-SAINTE-HONORINE, CRESPIERES, CROISSY-SUR-SEINE, ECQUEVILLY, EPONE, HOUILLES, L'ETANG-LA-VILLE, LE PORT-MARLY, LES ALLUETS-LE-ROI, MAREIL SUR MAULDRE, MAREIL-MARLY, MARLY-LE-ROI, MAULE, MONTESSON, ORGEVAL, TRIEL-SUR-SEINE, VERNEUIL-SUR-SEINE, VERNOUILLET, VILLENES-SUR-SEINE,

Assistaient à la séance

Monsieur Philippe LE BEULZE, Directeur Général mutualisé des services d'Unilys
Madame Agnès CHEVALIER, Responsable du service secrétariat/assemblées d'Unilys
Madame Elsa BAUGER, Assistante du service secrétariat/assemblées d'Unilys

<i>Nombre de communes</i>	:	41
<i>Nombre d'EPCI</i>	:	1
<i>Nombre de communauté de communes</i>	:	1
QUORUM	:	44
<u>Délégués présents</u>	:	17
<u>Pouvoirs</u>	:	/
<u>Délégués comptant pour le vote</u>	:	17

OBJET : CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE AVEC LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE POUR L'EXPLOITATION DU CHAI DU SIVOM DANS LES LOCAUX DE LA MAIRIE DELEGUEE DE FOURQUEUX

RAPPORTEUR : Le Président

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU l'article L.145-1 et suivants du code du commerce ;

VU la convention SIVCON20B d'occupation temporaire avec la ville de Saint-Germain-en-Laye pour l'exploitation du Chai du SIVOM dans les locaux de la mairie déléguée de Fourqueux pour une durée du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2025 ;

CONSIDERANT que la convention susvisée est arrivée à échéance au 30 juin 2025 ;

CONSIDERANT la nécessité pour le SIVOM de continuer à disposer d'un local afin d'assurer le maintien de son chai, à la suite de la mise en vente du terrain sur lequel celui-ci était précédemment implanté à Aigremont ;

CONSIDERANT la proposition de la Ville de Saint-Germain-en-Laye de renouveler la mise à disposition du syndicat, moyennant une redevance d'occupation annuelle d'un euro symbolique, un espace au sein du sous-sol de la Mairie déléguée de Fourqueux, pour une période allant du 30 juin 2025 au 31 décembre 2029 ;

CONSIDERANT les charges liées à l'occupation du local (électricité, frais de maintenance de la porte du garage et des alarmes incendie et instruction, réparations locatives) à la charge du SIVOM, d'un montant annuel de 475 euros ;

CONSIDERANT que la présente convention est conclue pour une durée de 4 ans et 6 mois prenant effet à compter du 30 juin 2025 jusqu'au 31 décembre 2029 ;

CONSIDERANT la nécessité de signer, dans ce cadre, une convention d'occupation entre le SIVOM et la Ville de Saint-Germain-en-Laye ;

LE COMITE,

Après avoir entendu les explications de son Président et en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

AUTORISE le Président à signer avec la Ville de Saint-Germain-en-Laye, une convention moyennant une redevance d'occupation d'un euro symbolique annuel, pour la période allant du 30 juin 2025 au 31 décembre 2029, ainsi que tout document s'y rapportant, afin d'installer le chai de la section vigne du SIVOM dans la Mairie déléguée de Fourqueux.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le 02 FEV. 2026

Transmis en Préfecture et affiché le 02 FEV. 2026

Pour extrait conforme

Phillipe MAILLARD
Secrétaire de séance

Daniel LEVEL
Président du Syndicat Intercommunal